

VILLE DE MAULE

**DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES  
ANNEE 2019**

**BUDGET ASSAINISSEMENT**

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2019

\*\*\*\*\*

**I. BILAN DE L'ANNEE 2018**

Sous réserve des résultats officiels à valider conjointement avec la Trésorerie de Maule, l'exercice 2018 du budget assainissement se clôture avec un excédent global de 97 303,69 € incluant les restes à réaliser en recettes et dépenses sur 2019 (pour mémoire, l'année 2017 s'est terminée avec un excédent de 20 806,04 € restes à réaliser inclus). Cette différence se justifie par un programme de travaux d'assainissement en 2017 beaucoup plus important qu'en 2018.

**I.1 Section d'exploitation (fonctionnement)**

La section d'exploitation affiche en 2018 un excédent de clôture de 53 522,50 € (75 986,93 € en 2017).

• **Dépenses**

Les dépenses d'exploitation sont en hausse de 18,25% par rapport à 2017. Ceci est principalement dû à des travaux de réhabilitation des réseaux assainissement qui passaient auparavant en section d'investissement et que la perception nous a demandé d'imputer en section d'exploitation au chapitre 011 « charges à caractère général ». Le montant de ces travaux s'élève à 16 932 €. Sans ces travaux, l'augmentation aurait été de 2,61%.

Les amortissements du patrimoine sont en hausse : 94 058 € contre 84 212 € en 2017.

Les intérêts d'emprunt baissent par rapport à 2017.

Frais financiers :

- 2007 :	21 237 €
- 2008 :	16 898 €
- 2009 :	13 016 €
- 2010 :	8 786 €
- 2011 :	7 067 €
- 2012 :	11 615 €
- 2013 :	12 543 €
- 2014 :	19 105 €

- 2015 : 21 430 €
- 2016 : 22 720 €
- 2017 : 21 916 €
- 2018 : 17 003 €

Une provision pour autofinancement des investissements, appelée virement, a été constituée pour 38 142 € (à comparer avec 64 913 € en 2017 et 42 463 € en 2016). Nous avons dû diminuer le virement en 2018 pour palier la dépense non prévue de réhabilitation des réseaux assainissement en section d'exploitation.

- **Recettes**

Les recettes d'exploitation sont en baisse de 1,47% par rapport à 2017 :

- Surtaxe communale assainissement : 118 731 € en 2018 contre 123 934 € en 2017, soit - 4,20%.
- Participation à l'assainissement collectif (PAC) : 13 884 € en 2018 contre 11 748 € en 2017, soit + 18,18%. Les PAC de 2018 proviennent de 12 raccordements suite à des permis de construire de 2017 et 2016 (principalement le lotissement de l'avenue Pasteur + d'autres constructions de particuliers) + 2 extensions de constructions. Celles de 2017 proviennent de 11 raccordements suite à des permis de construire de 2016 et 2015 (principalement des constructions de particuliers).
- Amortissement des subventions reçues : 48 900 € en 2018 contre 48 540 € en 2017

## **I.2 Section d'investissement**

La section d'investissement affiche un excédent de clôture de 43 781,19 € restes à réaliser inclus (déficit de 55 180,89 € en 2017).

Le programme de travaux et études s'élève à 16 291 €, restes à réaliser inclus.

Les travaux et études réalisés en 2018 ont porté sur :

- Création assainissement Côte de Beulle : 14 371 € TTC
- Etude demande de financement du raccordement EHPAD au réseau assainissement : 1 920 € TTC

Aucun emprunt n'a été contracté en 2018.

## **II. ORIENTATIONS 2019**

### **II.1 Section d'investissement**

Voici les travaux que nous proposerons en 2019 :

- Création d'un réseau assainissement pour l'EHPAD : 192 000 € TTC (subvention du Conseil départemental : 32 120 €)
- Etude et dossier de subvention pour les travaux d'assainissement : 4 680 € TTC

- Provision travaux d'assainissement dans diverses voies : 24 000 € TTC
- Provision levées topographiques, inspections de canalisations : 6 000 € TTC

Soit un programme global de 226 680 € TTC (194 560€ subvention déduite).

**Engagements pluriannuels :**

Aucun engagement pluriannuel n'est prévu ou voté à ce jour.

**II.2 Endettement**

Le programme d'assainissement de 2019, de 226 680 € TTC, nécessitera de recourir à l'emprunt.

**Structure et gestion de la dette :**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dette au 01/01 (*)	576 905	515 410	449 744	379 575	304 545	257 443	227 419	173 786
Restes à réaliser								

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dette au 01/01 (*)	128 087	165 574	136 037	330 293	573 493	558 988	698 112	778 535	738 423	692 505
Restes à réaliser						176 000	120 000			

(\*) non compris les nouveaux emprunts de l'année.

Le capital restant dû au 01/01/19 provient de :

- 6 emprunts contractés auprès des banques (Crédit Mutuel, Caisse d'Epargne, Crédit Agricole). CRD au 01/01/19 : 633 106 €.
- 6 emprunts contractés avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (emprunts à taux zéro). CRD au 01/01/19 : 59 399 €

**II.3 Exploitation (fonctionnement)**

**Présentation de la structure, évolution des dépenses et des effectifs :**

Le budget assainissement n'est pas concerné par des dépenses de personnel. Tout est externalisé auprès de la société SUEZ ENVIRONNEMENT (ex LYONNAISE DES EAUX).

Les recettes provenant de la participation à l'assainissement collectif suite au raccordement des riverains devraient atteindre environ 103 000 € (réalisé 2018 : 13 884 €). Cette recette exceptionnelle de 2019 proviendra de la résidence intergénérationnelle (86 500 €), de l'EHPAD (8 500 €), ainsi que d'autres riverains (8000 €).

La question de la revalorisation de la surtaxe d'assainissement se pose, car elle permettrait de reconstituer de l'autofinancement et de moins recourir à l'emprunt (prévision d'une hausse de l'endettement de 18% entre 2018 et 2020). Le montant de cette surtaxe est de 0,43 € HT / m<sup>3</sup> d'eau. Elle n'a pas augmenté depuis 2014.

### **III. DISPOSITIONS PROGRAMMATRIQUES**

#### **III.1 Objectifs relatifs à l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement**

<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>Réalisé 2017</b>	<b>Estimation 2018</b>		<b>Prévision 2019</b>	<b>Objectif 2020</b>
011 Charges à caractère général	1 039	16 932		25 200	25 200
66 Charges financières	21 916	17 003		17 000	17 000
67 Charges exceptionnelles	1 068	0		1 100	2 200
<b>Total dépenses</b>	<b>24 023</b>	<b>33 935</b>		<b>43 300</b>	<b>44 400</b>

#### **III.2 Objectifs relatifs à l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette**

<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>Réalisé 2017</b>	<b>Estimation 2018</b>		<b>Prévision 2019</b>	<b>Objectif 2020</b>
011 Charges à caractère général	1 039	16 932		25 200	25 200
66 Charges financières	21 916	17 003		17 000	17 000
67 Charges exceptionnelles	1 068	0		1 100	2 200
<b>Total dépenses</b>	<b>24 023</b>	<b>33 935</b>		<b>43 300</b>	<b>44 400</b>

<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>Réalisé 2017</b>	<b>Estimation 2018</b>		<b>Prévision 2019</b>	<b>Objectif 2020</b>
70 Vente produits fabriqués, prestations	135 682	132 615		218 000	130 000
<b>Total recettes</b>	<b>135 682</b>	<b>132 615</b>		<b>218 000</b>	<b>130 000</b>

<b>Epargne de gestion (recettes – dépenses)</b>	<b>Réalisé 2017</b>	<b>Estimation 2018</b>		<b>Prévision 2019</b>	<b>Objectif 2020</b>
	<b>111 659</b>	<b>98 680</b>		<b>174 700</b>	<b>85 600</b>

Remboursement du capital d'emprunt	213 034	45 918		48 000	52 000
------------------------------------	---------	--------	--	--------	--------

Dépenses réelles d'investissement (hors remboursement capital emprunt)	173 882	14 371		228 600	200 000
--	---------	--------	--	---------	---------

Recettes réelles d'investissement hors emprunt	18 000	25 656		34 500	65 000
Besoin de financement avant emprunt	257 257	- 64 047		67 400	101 400
Emprunt contracté	172 923	0		100 000	120 000
Fonds de roulement de fin d'année	- 7 446	56 601		89 201	107 801
Endettement au 31/12	738 423	692 505		745 837	813 900